



Syndicat Centre Hérault (Siren : 253403232)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Aspiran
Arrondissement	Lodève
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/11/1997
Date d'effet	21/11/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel SAINTPIERRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route de Canet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34800 ASPIRAN
Téléphone	04 67 88 18 46
Fax	04 67 88 18 47
Courriel	renaudpiquemal@syndicat-centre-herault.org
Site internet	www.syndicat-centre-herault.org

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires et fiscalisées des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	74 570
Densité moyenne	59,93

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CC du Clermontais (243400355)	CC
34	CC Lodévois et Larzac (200017341)	CC
34	CC Vallée de l'Hérault (243400694)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Etude d'un système de collecte des déchets ménagers et assimilés Etude et mise en place de ce système (technique, économique, réglementaire, juridique, institutionnel) Construction et Exploitation des installations nécessaires Collectes sélectives (papier, verre, huiles, encombrants, Déchets Industriels Banals)</i> Par substitution
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Etude d'un système de Traitement des déchets ménagers et assimilés Etude et mise en place de ce système (technique, économique, réglementaire, juridique, institutionnel)</i>
- Autres actions environnementales <i>Construction des installations nécessaires à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés Exploitation de l'ensemble des installations Gestion des centres de stockage de matériaux strictement inertes Collecte sélectives</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)